

# SPOM1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences politiques (toutes orientations) et au master en administration publique

**A Mons - 58 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**  
 Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**  
 Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**  
 Activités sur d'autres sites : **NON**  
 Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**  
 Code du programme: **spom1pm**

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
Informations diverses .....	4
- Conditions d'admission .....	4
- Pédagogie .....	6
- Evaluation au cours de la formation .....	6
- Formations ultérieures accessibles .....	6
- Gestion et contacts .....	6

## SPOM1PM - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

L'année d'études préparatoire au master en sciences politiques SPOM1PM [vous permettra d'acquérir](#) les compétences nécessaires pour entamer le programme de master [60] ou [120] en sciences politiques (toutes orientations) et en administration publique. Elle permettra de compléter la formation initiale de l'étudiant et de lui permettre d'acquérir les savoirs de base afin de poursuivre ses études de master en sciences politiques dans les meilleures conditions.

#### Votre profil

Ce programme est accessible dans le cas où vous ne disposez pas des prérequis pour accéder directement au master désiré ([voir conditions d'admission](#)).

#### Votre programme

[La formation est d'une durée d'un an à temps plein.](#)

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences politiques, orientation générale.

## SPOM1PM - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année d'études préparatoire au master en sciences politiques et en administration publique a pour but de compléter la formation initiale de l'étudiant et de lui permettre d'**acquérir les savoirs de base** qui lui permettront de poursuivre ses études de master en sciences politiques dans les meilleures conditions.

En termes d'acquisition de compétences, l'année d'études préparatoire a pour objectifs de **développer sa capacité à élaborer une réflexion interdisciplinaire**, de l'amener à développer une **analyse critique**, de l'initier à un **travail autonome** et personnel, de développer ses **compétences communicationnelles** et de poser les premiers jalons dans une démarche de **recherche scientifique**.

Ce complément poursuit donc principalement deux objectifs :

- assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique, aux aspects concrets du travail universitaire (recherche et critique de sources, exercice de l'analyse et du travail de synthèse, travail en groupe à tâches, rédaction de rapports) et aux instruments nécessaires pour les études en Master (analyse statistique, logiciels informatiques de base, etc.) ;
- assurer ou consolider la formation dans les disciplines en sciences politiques, dans ses dimension nationale et internationale.

## SPOM1PM Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

#### o Tronc commun

○ MDROI1308	Droit des relations internationales	Jean le Hardy de Beaulieu	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MDROI1310	Droit institutionnel de l'Union Européenne	Jean le Hardy de Beaulieu	30h+0h	4 Crédits	2q
○ MMETH1219	Méthodes de recherche en sciences politiques et sociales	Frédéric Moens	30h+30h	6 Crédits	2q
○ MSHUM1322	Projet associatif social ou culturel	Pierre Vercauteren	0h+30h	5 Crédits	1 + 2q
○ MSPHD1332	Sciences politiques	Pierre Vercauteren	30h+0h	5 Crédits	1q
○ MSPOL1232	Régimes politiques comparés	Deyssi Rodriguez-Torres	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MSPOL1336	Système politique de la Belgique	Nathalie Schiffino-Leclercq	30h+0h	4 Crédits	2q
○ MSPOL1337	Théorie de l'action publique	Nathalie Schiffino-Leclercq	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MSPOL1339	Politique internationale	Pierre Vercauteren	30h+0h	4 Crédits	2q
○ MSPOL1340	Théories des relations internationales	Jean-Louis De Brouwer	30h+0h	4 Crédits	1q
○ MSPOL1341	Principes et pratiques de théorie politique	Deyssi Rodriguez-Torres	45h+20h	6 Crédits	2q
○ MANGL1339	Anglais 3	N.	0h+60h	4 Crédits	

#### o Cours à option

De 1 à 1 elements parmi

⊗ MNEER1341	Néerlandais 3	N.	0h+60h	4 Crédits	
⊗ MESPA1340	Espagnol 3	N.	0h+60h	4 Crédits	
⊗ MSPOL1234	Sociologie politique	Ludivine Damay	30h+0h	4 Crédits	2q

## SPOM1PM - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

**ATTENTION** : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

#### Conditions générales

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)**

**A l'issue de la procédure d'admission pour les masters**, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

**Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :**

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

#### Conditions spécifiques d'admission

##### 1) Niveau de langue requis

En plus de remplir les conditions d'accès, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

##### 2) Accès via une passerelle

Les conditions d'accès aux études de deuxième cycle universitaire pour les diplômés de l'enseignement supérieur sont fixées par arrêté du Gouvernement de la Communauté française. Ce décret envisage trois types de passerelles. Les passerelles de catégorie I concernent les diplômés de l'enseignement supérieur de type court ; les passerelles de catégorie II et III concernent respectivement les porteurs d'un diplôme de bachelier et de master de l'enseignement supérieur de type long hors université.

> Plus d'informations relatives aux [passerelles](#).

2.1) Les étudiants porteurs d'un grade académique de type court délivré hors université, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux Masters en Sciences politiques (orientations générale et relations internationales) en 120 crédits, au Master en Administration publique en 120 crédits et au Master en Sciences politiques en 60 crédits à l'université après réussite d'une année préparatoire de maximum 60 crédits (passerelle de catégorie 1) :

- BA assistant(e) social(e) (C)
- BA conseiller(ère) social(e) (C)
- BA en sciences administratives et gestion publique (C)
- BA en droit (C)
- BA en communication (C)

2.2) Les étudiants porteurs d'un grade académique de bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux Masters en Sciences politiques (orientations générale et relations internationales) en 120 crédits, au Master en Administration publique en 120 crédits et au Master en Sciences politiques en 60 crédits à l'université après une procédure d'admission (passerelle de catégorie 2) :

- BA en gestion publique (L)
- BA en communication appliquée (L)
- BA en traduction et interprétation (L)

**A l'issue de la procédure d'admission**, le jury :

- ou bien autorise l'accès immédiat de l'étudiant en première année des Master en 120 crédits ou au Master en 60 crédits, sans que son programme ne puisse dépasser 75 crédits (60 crédits du Master + 15 crédits complémentaires)
- ou bien conditionne l'accès aux Masters par la réussite d'une année d'études préparatoire de maximum 60 crédits dont le contenu sera défini par le jury au cas par cas.

> Gestionnaire du dossier à l'UCL Mons: [Aurélie Lejeune](#).

## PÉDAGOGIE

---

Les **points forts de l'approche pédagogique** sont:

- un enseignement articulant connaissances académiques et pratiques professionnelles
- des méthodes d'enseignement centrées sur l'apprentissage et le développement de compétences transversales
- la participation à un projet associatif, social ou culturel. Les projets associatifs sont intégrés au cursus académique, valorisés au même titre que d'autres activités pédagogiques et permettent aux étudiants de se confronter à des problématiques réelles et d'acquérir les compétences indispensables à leur développement personnel et professionnel.

Les **objectifs pédagogiques de ces projets associatifs** sont multiples :

- développer la prise d'initiatives, la créativité et l'engagement personnel ;
- apprendre à concrétiser des idées en montant et en réalisant un projet de A à Z ;
- expérimenter l'action collective en prenant des décisions ensemble et en les évaluant.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des **examens écrits et oraux** visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et savoir-faire dans les différentes disciplines concernées.

Certaines activités pédagogiques (exercices) font l'objet d'une **évaluation continue**.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

L'année préparatoire ne mène pas à un diplôme. Seule une attestation de réussite sera délivrée.

La réussite de l'année préparatoire est la condition suffisante et nécessaire à l'accès au master en Sciences politiques (orientations générale et relations internationales) en 120 crédits, au Master en Administration publique en 120 crédits et au Master en Sciences politiques en 60 crédits.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité de la structure CCBM

Sigle	<b>CCBM</b>
Dénomination	Com. conjointe des progr. de bachelier en sc.politiques, en sc. humaines et sociales, en information et communication (UCL-Mons)
Adresse	Chaussée de Binche, 151 bte M1.01.01 7000 Mons Tél 065 323362 - Fax 065 323500
Secteur	Secteur des sciences humaines ( <b>SSH</b> )
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ( <b>ESPO</b> )
Commission de programme	Com. conjointe des progr. de bachelier en sc.politiques, en sc. humaines et sociales, en information et communication (UCL-Mons) ( <b>CCBM</b> )

**Responsable académique du programme** : [Pierre Vercauteren](#)

Président de jury : **Michèle Ballez**

Secrétaire de jury : **François Lambotte**

### Personnes de contact

Gestionnaire de programme : **Aurélie Lejeune**

Information pour les futurs étudiants : **Emmanuelle Petit**